NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR9101453 - Massif de la Clape

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 10
6. GESTION DU SITE 11

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR9101453

1.3 Appellation du site

Massif de la Clape

1.4 Date de compilation

31/03/1996

1.5 Date d'actualisation

14/03/2019

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Languedoc-Roussillon	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/07/2003
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 19/07/2006
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 11/10/2016

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033259448&dateTexte=

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 3,13°

Latitude : 43,17°

2.2 Superficie totale

8339 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
91	Languedoc-Roussillon

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
11	Aude	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
11014	ARMISSAN
11145	FLEURY
11170	GRUISSAN
11262	NARBONNE
11441	VINASSAN

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1150 *Lagunes côtières*	X	2,17 *(0,03 %)*		P	C	C	A	C
1310 *Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses*		0,08 *(0 %)*		P	C	C	B	C
1410 *Prés-salés méditerranéens (Juncetalia maritimi)*		30,02 *(0,36 %)*		P	C	C	C	C
2210 *Dunes fixées du littoral du Crucianellion maritimae*		0,42 *(0,01 %)*		P	C	C	C	C
3130 *Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea*		0,08 *(0 %)*		P	C	C	A	C
3140 *Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.*		0,33 *(0 %)*		P	C	C	A	C
5210 *Matorrals arborescents à Juniperus spp.*		436,21 *(5,23 %)*		G	B	B	A	B
6220 *Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea*	X	374,5 *(4,49 %)*		G	B	B	C	C
8130 *Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles*		131,67 *(1,58 %)*		G	B	C	C	C
8210 *Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique*		59,79 *(0,72 %)*		G	C	C	A	C
8310 *Grottes non exploitées par le tourisme*		0,5 *(0 %)*	12	P	B	C	C	C
92A0 *Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba*		2,75 *(0,03 %)*		G	D			
9340		44,78		G	D			

Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia		*(0,54 %)*						
9540 *Pinèdes méditerranéennes de pins mésogéens endémiques*		637,93 *(7,65 %)*		G	B	B	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1041	*Oxygastra curtisii*	p			i	P	P	D			
I	1044	*Coenagrion mercuriale*	p			i	P	P	D			
I	1074	*Eriogaster catax*	p			i	P	P	D			
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	P	P	D			
I	1088	*Cerambyx cerdo*	p			i	P	P	D			
R	1220	*Emys orbicularis*	p			i	P	P	D			
R	1221	*Mauremys leprosa*	p			i	P	P	D			
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	p	100	100	i	P	G	C	C	C	C
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	w	10	10	i	P	G	C	B	C	A
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	c	50	100	i	P	G	C	C	C	C
M	1305	*Rhinolophus euryale*	c	5	5	i	P	G	D			
M	1307	*Myotis blythii*	c	501	1000	i	P	G	C	C	C	C
M	1310	*Miniopterus schreibersii*	c	501	25000	i	P	G	B	C	C	C
M	1316	*Myotis capaccinii*	p	0	10	i		G	C	C	C	C

M	1316	*Myotis capaccinii*	c	51	100	i	P	G	C	C	C	C
M	1321	*Myotis emarginatus*	p	750	750	i		G	C	C	C	C
M	1324	*Myotis myotis*	c			i	P	G	D			
P	1801	*Centaurea corymbosa*	p	6500	6500	i	P	G	A	C	A	A
I	6199	*Euplagia quadripunctaria*	p			i	P	P	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
M		*Nyctalus leisleri*					X				X	
M		*Tadarida teniotis*					X				X	
P		*Atractylis humilis*							X			
P		*Carex oedipostyla*										X
P		*Catapodium rigidum*										X
P		*Cheirolophus intybaceus*										X
P		*Convolvulus lanuginosus*										X
P		*Erodium foetidum*										X

P		*Euphorbia terracina*										X
P		*Gagea granatelli*										X
P		*Gagea villosa*										X
P		*Hippocrepis ciliata*										X
P		*Lavatera maritima*										X
P		*Linaria micrantha*							X			
P		*Ophrys bombyliflora*							X			
P		*Ophrys speculum*							X			
P		*Polygala rupestris*										X
P		*Prangos trifida*										X
P		*Pseudorlaya pumila*										X
P		*Schismus barbatus*							X			
P		*Teucrium brachyandrum*							X	X		
P		*Vitex agnus-castus*										X
P		*Lotus corniculatus subsp. delortii*										X
P		*Teucrium polium subsp. clapae*								X		
P		*Viola arborescens var. serratifolia*										X
P		*Ceratonia siliqua*										X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N02 : Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	0,02 %
N03 : Marais salants, Prés salés, Steppes salées	0,39 %
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	0,01 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	0,1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	59,96 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	9,7 %
N16 : Forêts caducifoliées	0,57 %
N17 : Forêts de résineux	22 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	0,2 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	2,45 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	4,6 %

Autres caractéristiques du site

Le site de la Clape est un massif qui a progressivement été isolé des Corbières dont il est issu, lors de la période d'émersion de l'ère secondaire. Il est caractérisé par des vallons marneux, des surfaces calcaires, des faciès abrupts et des plateaux. Les versants peuvent présenter des pentes fortes de 15 à 60%. Le point culminant à 214 mètres se situant à Pech Redon. Ce relief singulier, domine la plaine de la Narbonnaise et le littoral audois.
Le massif appartient au climat méditerranéen qui a la particularité d'être parmi les plus secs et les plus chauds. C'est pourquoi l'étage thermo méditerranéen est largement représenté sur le site. L'extrême sud du massif est considéré comme appartenant au bioclimat méditerranéen semi-aride, cas très rare en France. Ainsi, de nombreuses espèces thermophiles y trouvent alors refuge.
Le massif représente un aquifère (réservoir) pour la Basse plaine de l'Aude et sa morphologie lui permet ainsi d'alimenter quatre sous bassins versants et par conséquent les plaines et zones humides périphériques : La basse plaine de l'Aude et les étangs du Narbonnais, l'étang de Pissevaches, la plaine du Narbonnais et la zone littorale (dont une partie alimente un habitat d'intérêt prioritaire : la lagune côtière des Exals).
Les zones naturelles restent aujourd'hui prédominantes puisqu'elles représentent près de 80% du site.
Les espaces boisés (hors garrigue) du massif représentent près de 23% du site. La gestion forestière assurée en grande partie par l'ONF, n'a pas, en premier lieu, d'objectif économique bien que les potentiels de mises en place de la filière bois-énergies offerts par le site soient réels. Ils représentent surtout un enjeu social important pour le site.
La vigne reste la principale activité agricole et produit un vin aux crus reconnus : l'appellation d'origine contrôlée de la Clape est d'ailleurs en cours d'étude.
Les espaces naturels sont constitués de milieux rupestres (éboulis et grottes), de garrigues et de pelouses, de milieux forestiers et de deux zones humides remarquables : le Gouffre de l'#il Doux, reconnu comme site touristique, et les Exals, lieu de loisir.
Les principaux constats dégagés par le diagnostic socio-economique sont :
- Des perspectives démographiques en évolution à prendre en considération compte-tenu de l'utilisation et de la fréquentation du site.
- Des activités viticoles traditionnelles respectueuses de l'environnement en développement. Ces démarches doivent donc perdurer et être encouragées
- Des activités pastorales totalement disparues favorisant une fermeture des milieux naturels néfaste pour de nombreuses espèces.
- Des actions en faveur des milieux conduites par les associations de chasse.
- Des activités de loisirs diffuses en augmentation nécessitant canalisation des pratiques et sensibilisation a la préservation des milieux fragiles.
- Des projets d'aménagement et de développement économiques importants aux abords du site Natura 2000

Vulnérabilité
: Compte tenu des études, la stratégie de conservation des richesses naturelles pour le site doit donc être basée :

1) Sur la synergie entre la fonction économique « traditionnelle » et la fonction écologique, en encourageant une « gestion rurale » du site
- Maintenir et développer des activités économiques traditionnelles, respectueuses des milieux, en tant que moyen de pérenniser la gestion des ressources naturelles et de la biodiversité ;
- Améliorer la synergie avec la gestion cynégétique, dans un objectif commun de valorisation biologique des milieux ;
- Prendre en compte les enjeux de conservation dans la mise en #uvre des activités économiques traditionnelles.

2) Sur l'intégration des politiques de prévention des massifs forestiers contre les incendies
- Rester en cohérence avec le PPRIF à venir ;
- Optimiser la compatibilité entre les actions de prévention contre les incendies et la conservation de la biodiversité. En complément des actions menées au titre de Natura 2000.

3) Sur la recherche d'une compatibilité avec les fonctions récréatives et paysagère.
- Maîtriser le développement des activités de loisir afin de maintenir la fréquentation à son niveau actuel et de l'adapter si nécessaire aux enjeux de conservation de la biodiversité ;
- Rechercher toutes les complémentarités entre fonctions récréatives et biodiversité, par la mise en place de lieux et d'outils de concertation et de suivi des activités avec les représentants des différents usagers.

4.2 Qualité et importance

Le massif de la Clape, de par sa végétation, sa localisation et son climat, est soumis à un risque incendie important voire exceptionnel qui lui vaut une surveillance accrue en période estivale. Depuis 10 ans, les communes du massif ont subi plusieurs départs de feux.

Sur le site, les falaises calcaires sont globalement en bon état de conservation. En effet, la végétation des parois (au moins sur les plus abruptes) est quasiment climacique, il n'y donc pas de dynamique des ligneux ou celle-ci est très faible (genévriers de Phénicie, chênes verts parfois des pins d'Alep). Seuls les groupements qui occupent des zones rocheuses moins abruptes peuvent être affectés par la dynamique d'installation des ligneux de garrigues puis forestiers.

L'état des pelouses, habitat naturel prioritaire, est globalement mauvais, du fait principalement de la fermeture par colonisation d'espèces de ligneux. La végétation herbacée représentée principalement par les pelouses à Brachypode rameux (HIC) est emblématique de la région méditerranéenne française et présente un fort intérêt patrimonial par sa richesse spécifique et les nombreuses espèces végétales rares et/ou protégées qui y sont inféodées. En 50 ans près de 75% des milieux herbacés ont évolué vers de la garrigue (kermès, romarin), les peuplements de Pin d'Alep ou ont fait l'objet de plantation (pin d'Alep, pin pignon).

Les matorrals sont globalement en bon état de conservation. Il devient moyen à défavorable notamment lorsqu'ils sont colonisés par les ligneux hauts : pins d'Alep ou chênes verts. Cet habitat se développe fortement sur le massif et ne paraît donc que très peu menacé.

Les peuplements de pins d'Alep endémiques sont globalement dans un état de conservation moyen du fait de la faible quantité de gros bois et de bois morts.

L'état de conservation des prés salés est en majorité défavorable à cause de dégradations (piétinement, déchets...) mais aussi par leur niveau important de fermeture (litière importante, faible richesse spécifique).

Les Sansouïres sont en état de conservation moyen car fortement piétinées (troupeau de chevaux) et eutrophisées (importants apports organiques par les déjections des chevaux).

La seule dune fixée du site, d'intérêt prioritaire, est fortement colonisée par les ligneux, bas et hauts mais également par de nombreuses espèces invasives, par conséquent elle est en mauvais état de conservation et fortement menacé.

Concernant la flore, parmi les espèces végétales présentes sur la zone d'étude, 37 ont un intérêt patrimonial fort. Une, est inscrite à la directive habitat : la Centaurée de la Clape, 14 sont protégées et 7 sont inscrites au livre rouge national des espèces menacées prioritaires.

Centaurea corymbosa est une espèce endémique du Massif de la Clape, à proximité de Narbonne (Aude).

L'espèce n'est présente qu'au sud du massif en 6 petites populations : Auzils, Crouzade, Enferrets 1, Enferrets 2, Peyrals et les Portes sur un secteur de moins de 3 km².

Par ailleurs, le site est l'un des principaux carrefours et point de halte pour les populations de Minioptères de Schreibers en transit entre la Péninsule ibérique et la France. Le site est certainement connecté à de nombreux gîtes de reproduction et d'hivernage connus en Languedoc-Roussillon, dont plusieurs sont des sites d'intérêt communautaire.

Suite aux nouvelles données issues de la bibliographie récente et des inventaires de terrain de 2010, le FSD a notamment été réactualisé pour les espèces suivantes :

- Le Murin à Oreilles échancrées (Myotis emarginatus) et le Rhinolophe Euryale (Rhinolophus euryale) peuvent être ajoutés.

- Le Grand Murin (Myotis myotis) a un statut très incertain sur le site. Il est également clairement rare dans les secteurs méditerranéens. La donnée historique est donc peut-être issue d'une confusion avec le Petit Murin et la présence du Grand Murin sur le massif de la Clape serait à confirmer par capture. Cependant, en l'existence d'un doute, l'espèce peut être signalée dans le FSD.

Certaines espèces non pas été étudiées dans le cadre des études naturalistes en 2010, puisqu'elles n'étaient pas répertoriées dans le Formulaire Standard des données (FSD) et donc inconnues sur le site.

Les différentes recherches bibliographiques ont cependant mis en évidence la présence de plusieurs espèces inscrites en annexe de la directive européenne « Habitat ».

C'est le cas pour deux espèces de reptiles : La Cistude d'Europe et l'Emyde lépreuse et trois espèces d'invertébrés : Le grand capricorne et la Cordulie à corps fin et l'Agrion de Mercure.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	F03.01	Chasse		I
H	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		I
H	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
H	K06	Autres formes ou formes associées de compétition interspécifique (flore)		I
L	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		I
L	D02.01	Lignes électriques et téléphoniques		I
L	E03.04	Autres décharges		I
L	F02.03	Pêche de loisirs		I
L	J02.01	Comblement et assèchement		I
L	K02.03	Eutrophisation (naturelle)		I
M	B02	Gestion des forêts et des plantations & exploitation		I

M	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		I
M	E01.03	Habitations dispersées		I
M	G01.03	Véhicules motorisés		I
M	G01.04	Alpinisme, escalade, spéléologie		I
M	G02.08	Camping, caravanes		I
M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
M	K03.04	Prédation		I
M	L09	Incendie (naturel)		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Collectivité territoriale	%

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
32	Site classé selon la loi de 1930	90 %
80	Parc naturel régional	99 %
N29	Arrêté prefectoral de protection de biotope	3 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
32	plusieurs sites contigus	+	99%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerrannée

Adresse : 1 Rue Jean Cocteau 11130 SIGEAN

Courriel : c.pache@pnrnm.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : DOCOB Validé par AP du 16 mai 2012
Lien : http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/massif-de-la-clape-a2901.html

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation